

N° immatriculation
A. [REDACTED]Date de 1^{re} immatriculation
B. 30/04/2014

C.1 [REDACTED]

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE

C.4.1

C.3 [REDACTED]

D.1 MERCEDES BENZ

D.2 62802HF1EMBAWM3H1203134021A00

D.2.1 M30BCTCKL15316

D.3 CITARO

E. WEB62803310605338

F.1 19000

F.2 19000

F.3 21900

G 11685

G.1 11610

J M3

J.1 TCP

J.2 CE

J.3 BUS

K e1*2007/46*0087*00

P.1 7698

P.2 220

P.3 GO

P.6 21

Q

S.1 44

S.2

U.1 88

U.2 1350

V.7

V.9 595/2009*64/2012EURO6

X.1 VISITE AVANT LE 14/06/2023

Y.1 538

Y.2 285

Y.3 0

Y.4 11

Y.5 2.76

Y.6 836.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

H

I 21/12/2022

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation

21/12/2022

2022FG74993

WEB62803310605338

MERCEDES BENZ

KEOLIS PAYS D'AIX



COUPON DETACHABLE

CRFRADF620KK6WEB6280331060533811404306TCP<<<
BUS<MERCEDES<BENZ<CITARO<<<<<<<2022FG7499332

86201649649874

001041

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers
ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat
d'immatriculation.

Nom

Domicile

Signature

Date

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de oblitérer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE CONTRÔLES TECHNIQUES

- (J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindres (en cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt [en dB(A)]
(U.2) Vitesse du moteur (en min^{-1})
(V.7) CO₂ (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de contrôles techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euros
(Y.2) Montant de la taxe sur les véhicules de transports en Euros
(Y.3) Montant du malus CO₂ et de la taxe additionnelle sur la masse en ordre de marche en Euros
(Y.4) Montant de la taxe fixe en Euros
(Y.5) Montant de la redevance d'acheminement du certificat d'immatriculation en Euros
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euros
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

S013Z230
A 1D/02/2024

S013Z224
A 05/08/2024

Communauté européenne

République Française
Ministère de l'Intérieur



Certificat d'immatriculation

Permis de circulación; Ověřování o registraci; Registreringsattest;
Zulassungsberechtigung; Registrowimistrzostwo; Άδειας κυκλοφορίας;
Registration certificate; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība;
Registrācijas liudzimas; Forgalmi engedély; Certificat tar Registrazzjoni;
Kertekirbevelis; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula;
Ověřování o evidenci; Proměna dovoljenj; Reģistrārtiņodis;
Registreringsbeviset; Персстраховочен талон на автомобил;
Certificat de înmatriculare.

2022FG74993

- (A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)